



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP DORE -ALLIER

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
siaepdoreallier@orange.fr

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 11
votants : 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-00000-

L'an Deux- Mille- Vingt-Trois le 29 mars à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, à la Mairie de Crevant-Laveine
rue de la Maire à Crevant-Laveine
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 08/03/2023

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C., TARTRY-LAVEST A.,
MS BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L., DURUPT S.,
MS GARMIS F., MAURIN D., MAZELIER V., ORCIERE T.

ABSENTS : MS BRIVARY J.F. DUROHANY D., GIRARD J.B., MECKER A., ROUVIDANT J.L.

POUVOIRS : M. BRIVARY J.F. A M. MAZELIER V.,
M. DUROHANY D. A MME GONINET L.,
M. ROUVIDANT J.L. A M. MAURIN D.

DELIBERATION N° 2023-03-4

OBJET : Travaux programme 2023 « renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable

Monsieur le Président présente au Comité les dossiers des projets relatifs cités en objet pour l'année 2023 dans le cadre d'une demande de subvention des travaux de renouvellement :

- Chez Coutat à Saint-Jean-d'Heurs
- Rue de la Chapelle, Chez Moëras à Peschadoires et la tranche conditionnelle à Joursat et Les Moriaux à Vinzelles
- Route de Lezoux (RD85) à Orléat

Le Comité syndical après l'exposé de Monsieur le Président, l'examen des dossiers présentés et en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ d'approuver les dossiers Projet relatif aux travaux Chez Coutat à Saint-Jean-d'Heurs, dressés par :
La société SCOP SOMIVAL Ingénierie dont le montant du programme s'élève à 66 0000 € H.T. de travaux.

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :
Publié le :

.../...

ESOS 29 MAR 13
ESOS 29 MAR 13

- ✓ d'approuver les dossiers Projet relatif aux travaux Rue de la Chapelle, Chez Moëras à Peschadoires et la tranche conditionnelle à Joursat et les Moriaux à Vinzelles, dressés par :
La société SCOP SOMIVAL Ingénierie dont le montant du programme s'élève à 269 000 H.T. dont 233 000 H.T. de travaux.

La société EGIS dont le montant du programme s'élève à 146 000 € H.T. dont 128 318.35 € H.T. de travaux.

- ✓ que ces travaux seront passés suivant la formule "procédure adaptée" selon l'article 2123-1 1° du Code de la commande publique,
- ✓ de donner tout pouvoir à Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches utiles à une exécution rapide des travaux.
- ✓ de valider cette proposition de demande de subvention au Conseil départemental 63 ainsi qu'à l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour les travaux d'investissement cités en objet.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Vincent MAXELIER



Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :

31 MARS 2023

Publié le :

- 4 AVR. 2023

.../...

Le Président,

Vincent MAXELIER

